

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 05 OCTOBRE 2023**  
**Nombre des Membres en exercice : 76**

**OBJET : 2023-04-24-COMMANDE PUBLIQUE (1.3) - ZAC KLEBER-  
AVENANT N°7 CONCESSION D'AMENAGEMENT**

**DATE DE CONVOCATION : 28 SEPTEMBRE 2023**

**DATE DE PUBLICATION : 09 OCTOBRE 2023**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Étaient présents :</u></b>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de JOUBERT Roger), Stéphane ZAPOTINY (suppléant de POIRSON Elisabeth), PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (suppléant de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, PLANCHAIS Viviane (ayant la procuration de GUYOT Laurent), SILLAIER Roger, RADER Audrey-Helen (arrivée à compter de la 2023_04_15), MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen du début à la 2023_04_14), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (suppléant de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, CHAPUY Jacques (suppléant de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier (ayant la procuration de STAROSSE Jean-Luc), ORDITZ Jackie (suppléant de CHENOT Tony), HARMAND Aide, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<b><u>Étaient excusés :</u></b>	POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, SEGALT Jean-François, GUYOT Laurent, ROSSO Michel, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, DURANTAY Corinne, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2023-04-14 : 9 avis de procuration - De la 2023_04_15 à la fin : 8 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	5 avis de suppléance
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Fabrice DE SANTIS
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	59 Présents du début à la 2023_04_14 - 60 Présents de la 2023_04_15 à la fin.
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	68 votants

La Communauté de Communes Terres Toulaises a confié à la SEBL GRAND EST la mission d'aménagement de la ZAC KLEBER par un traité de concession notifié le 9 septembre 2014. Depuis 2014, la SEBL GRAND EST a réalisé de nombreux travaux et aménagements sur la ZAC Kléber.

Dans la délibération 2023-03-09 en date du 15 juin 2023, le conseil communautaire a approuvé le nouveau bilan de la ZAC Kléber présenté dans le compte rendu annuel à la collectivité de 2022 (CRAC).

A la demande expresse de la collectivité, des travaux, incombant au propriétaire, ont dû être réalisés dans plusieurs lots du bâtiment 150 pour l'accueil de nouvelles entreprises locataires. Des travaux de plantations ont également été réalisés. Ainsi, il est nécessaire de porter la participation de la Communauté de communes à 3 045 000 €, soit 245 000 € supplémentaires. Un nouvel échéancier sera établi par la SEBL. Cette augmentation de participation a d'ores et déjà été prise en compte dans le CRAC de 2022.

Le montant de l'opération approuvé le 15 juin 2023 reste le suivant :

	Prévisionnel actualisé en Euros H.T.	Prévisionnel actualisé en Euros T.T.C.
Dépenses	<b>17 842 031 €</b>	<b>20 192 022 €</b>
Recettes	<b>17 842 031 €</b>	<b>20 041 003 €</b>

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :**

- **Autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°7 à la convention de concession ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX